



FORMATION CONTINUE

**Formation professionnalisante**

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

► **Objectifs de la formation**

Découvrir les métiers liés à la forêt en appliquant les bons gestes et les bonnes postures, en exécutant les opérations techniques telles que l'entretien des espaces forestiers et en assurant les travaux de remise en état et de valorisation de ces espaces.

Débouchés

Obtenir une qualification puis éventuellement un diplôme de niveau III (BPA Travaux Forestiers spécialité bûcheronnage)

Contenu de la formation

- Découvrir les métiers liés à la forêt et aux espaces verts
- Entretien du matériel
- Exécuter des opérations techniques d'entretien de la forêt
- Appliquer les bons gestes et les bonnes postures
- Se préparer à la suite du parcours (emploi ou certification)

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur, visites pédagogiques et stages en entreprise.

Modalités d'évaluation

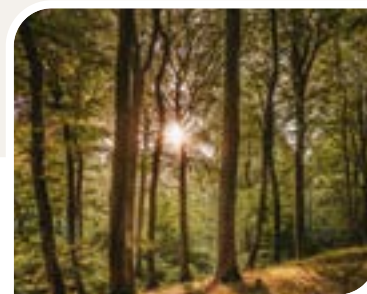
Pas d'unités Capitalisables mais passage du PSC1 (Premiers Secours Civiques)

Frais de gestion administrative

Pas de frais

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :

 **M. Jean-Marcel BEKRI**
Directeur



INFO

Conditions d'inscription

1. Lien d'inscription sur :

► campus-bougainville.fr

2. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire
3. Information collective
4. Entretien individuel

À SAVOIR

Conditions d'admission et pré-requis

- ✓ Être demandeur d'emploi (congé de reclassement ou autre statut)
- ✓ Auto-financement

Quelques chiffres

Taux de satisfaction : 90%
Taux d'insertion : 80%

DURÉE DE FORMATION (heures prévisionnelles)

- 175 heures en centre de formation
- 70 heures dans une structure forestière ou collectivité

Période : 26/02/2024 au 12/04/2024

Mise à jour le: 23/02/2024